

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 5

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

ÉDITORIAL

Votre Comité central vient de se réunir ! Il n'est pas dans mes intentions, serait-ce de mes compétences, de vous raconter par le menu ces heures pétillantes d'idées, pavoisées de belle humeur et de bons mots.

Qui a dit : « Les absents ont toujours tort » ? Notre cher ami Adrien Paroz ayant dû s'excuser pour raisons professionnelles s'est vu ravir son poste de conseiller aux débutants par l'entrée en scène du nouveau venu au sein du comité. Ainsi donc, dès le numéro de juin prochain, la rubrique des **conseils aux débutants** sera « assurée » par **M. Georges Huguenin, 2602 Frinvillier, tél. (032) 7 02 67**. Apiculteur chevronné, nul doute que M. Huguenin saura tenir en haleine, chaque mois, tous les apiculteurs de Romandie par ses écrits destinés aux « débutants », mais rubrique la plus **lue** par les abonnés de notre revue mensuelle.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour louer le travail accompli par M. Paroz. Au nom de tous les apiculteurs de notre Suisse romande et d'ailleurs, je le remercie bien chaleureusement pour les conseils utiles qu'il nous a donnés tout au long de ces deux dernières années.

Ainsi, M. Huguenin s'attelle à une tâche importante tandis que pour notre ami Paroz, d'autres responsabilités l'attendent déjà dans un autre département au sein du Comité central. Il s'occupera dorénavant et jusqu'à nouvel avis du dicastère **Vols et déprédatations** en remplacement de notre ancien collègue, M. Joseph Voyame.

M. Voyame nous a quittés ! Vive Voyame ! Les nombreuses années pendant lesquelles il siégea à notre comité laisseront en chacun de nous un bien vivant souvenir. Sa servabilité, sa gentillesse et... son Libre Jura... nous manqueront certainement pour longtemps encore à l'occasion de nos quelques rencontres annuelles. Merci M. Voyame et, pour votre **avenir**, nous vous disons simplement, mais très sincèrement : « Heureuse retraite ! Que vos reines restent fécondes ! Que le miel de vos abeilles soit toujours abondant ! Qu'il vous conserve avec votre santé, la jeunesse de votre cœur ! Tous vos anciens collègues du Comité central se réservent la faveur, si Dieu nous prête vie, de se faire inviter à la grande fête que vous organiserez à l'occasion de votre centenaire !

Merci M. Voyame pour tous les services que vous avez rendus à l'apiculture de Romandie. »

La vente du miel n'étant plus le souci prédominant des membres de votre comité, vos édiles poursuivent d'autres tâches sous d'autres cieux. Une propagande va s'intensifier incessamment pour faire mieux connaître au grand public le monde merveilleux des abeilles et attirer ainsi dans notre giron le plus de gens désireux de bien meubler leurs loisirs en devenant « cultivateurs de mouches à miel » et, du même coup, grossir les rangs des protecteurs de notre environnement.

Toutes les propositions faites lors de l'assemblée des délégués du 17 mars dernier ne sont pas tombées dans le tiroir aux oublis. C'est ainsi qu'un autre sujet qui retient particulièrement l'attention des membres de votre comité est celui de la production, en Suisse romande, de gelée royale et de pollen. Il s'agit en l'occurrence d'une idée nouvelle qui pourrait offrir à l'apiculteur de Romandie un autre moyen d'arrondir son revenu accessoire en augmentant le rendement de ses ruches. M. Bovey, président de la Société romande d'apiculture, se mettra volontiers — avec son amabilité coutumière bien connue — à la disposition des membres de la société qui désireraient des renseignements complémentaires au sujet de cette nouveauté dans le domaine apicole de Romandie.

Notre dernière séance du comité fut encore honorée par la présence de M. Belser, directeur adjoint de M. le professeur Blanc et de M. le Dr Wille, chef de la Section apicole du Liebefeld. Ces deux personnalités nous firent part de la situation actuelle, des difficultés et des projets de notre Institut national apicole. Chers amis lecteurs, ne soyez pas étonnés si je vous apprends que des difficultés auxquelles doivent faire face nos chercheurs du Liebefeld sont plus nombreuses que l'on peut supposer, mais soyez « rassurés » si je vous dis que notre Institut national est en pleine réorganisation. Si depuis belle lurette nous n'avons pas eu le plaisir de connaître par la voix du « Journal suisse d'Apiculture » le résultat des recherches effectuées au Liebefeld — hormis les statistiques des maladies des abeilles — nous espérons néanmoins qu'à l'avenir de nombreux écrits scientifiques pourront nous être adressés. Ce sera pour la joie de tous les apiculteurs de Romandie qu'ils orneront les pages de notre journal.

C'est sur cette note d'espoir que je termine mon billet de ce mois de mai tout en souhaitant pour chacun de nous qu'au moment où vous lirez ces lignes l'hiver tête de cette mi-avril aura enfin mis les jambes à son cou pour faire place à un printemps plus clément.

Sion, le 15 avril 1973.

A. Fournier.

COURS D'ÉLEVAGE DE REINES EN 1973

Comme chaque année, un cours d'élevage sera organisé pour les membres de la SAR qui n'ont pas la possibilité de s'inscrire et de participer dans leur propre section. Toutefois nous conseillons vivement aux intéressés de se grouper par régions en faisant appel à nos moniteurs A, qui ont reçu une formation complète. Le nom du chef de groupe par fédération est en tête de liste de l'Agenda apicole, pages 113 et 114.

Les présidents de sections qui auront des difficultés pour désigner un chef de cours, s'adresseront au président de la SAR (entre 7 h. et 7 h. 30, tél. (022) 34 88 67).

Le cours central sera donné par MM. Schneider et Bovey. S'inscrire pour le 10 mai dernier délai.

R. Bovey, 1032 Romanel.

AVIS DE LA CENTRALE DES MIELS, GLAND

Nous informons nos membres qu'ils peuvent livrer leur miel du 1^{er} juillet au 31 octobre 1973. Aucune livraison ne sera admise en dehors de ces délais. Le miel devra être contrôlé, les bidons remplis correctement et doivent porter l'inscription de la provenance du miel soit : colza, fleurs, forêt. La carte de contrôle devra être jointe à chaque envoi. Les bidons standards obligatoires sont à votre disposition à la centrale.

Apiculteurs, vous qui avez des problèmes de vente, n'hésitez plus, devenez membre de la centrale.

Le comité.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA SAR POUR 1972, PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 17 MARS 1973 A LAUSANNE

Messieurs les délégués, chers amis apiculteurs,

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que j'ouvre cette assemblée, pour vous présenter une rétrospective de l'année apicole écoulée et un bref aperçu de la situation de notre association.

Le Comité central m'a demandé de mettre tout en œuvre pour que la partie administrative de cette assemblée soit terminée à 12 h. 30. Un président de section du Valais (un fin farceur), a joint à son rapport : **Faites en sorte que cette assemblée dure moins**

longtemps que les élections en Valais. Il n'en dépend pas que du président, mais aussi de votre sagesse.

J'ai le très grand honneur de saluer parmi nous M. Schneider, en qualité de représentant de notre Institut du Liebefeld, ainsi que nos membres d'honneur MM. Dietrich, Gonat, Zimmermann, Bohnet, Mouche, Chassot, Jacquier, Matthey, Bassin.

Se sont excusés : M. Blanc, directeur de l'Institut de recherches de Liebefeld ; le Dr Wille, retenu par une autre association ; M. Paul Meunier, notre président d'honneur ; M. Henri Broquet qui est entré en clinique pour une opération de la cataracte, avec un bon moral mais aussi avec regrets de ne pouvoir être des nôtres. Tous forment des vœux pour le succès de notre journée.

Cette journée fixée au troisième samedi de mars, marque pour les apiculteurs de la plaine le début d'une nouvelle saison apicole, et plein d'espoir, chacun se rend à son rucher pour assister aux premiers ébats de ses abeilles.

Le 3 mars à 600 m. d'altitude, votre président a constaté dans un des ruchers bien exposé, des apports de pollen frais.

La vie active reprend dans nos colonies, l'apiculteur doit être vigilant.

Qu'en est-il dans notre association ?

Notre journal a rappelé et fait revivre le souvenir de nombreux membres fidèles qui nous ont quitté au terme d'une vie bien remplie, et durant laquelle ils ont œuvré pour la défense de l'apiculture.

Permettez-moi de nommer un apiculteur éminent, M. Eugène Rithner, qui a largement contribué au développement de notre apiculture mobiliste en fondant en 1921 un établissement de constructions apicoles qui reste à la pointe du progrès par le travail des nouvelles générations, auxquelles il sut inculquer l'amour d'un travail bien fait.

Pour honorer la mémoire de tous ces fidèles apiculteurs qui nous ont quittés, je prie l'assemblée de se lever et d'observer un moment de silence.

Malgré tous ces départs, notre association reste sur ses positions et quelques sections enregistrent des augmentations. Nous tenons à les féliciter.

Une action de propagande pour le recrutement de nouveaux membres doit être entreprise, car de nombreux citadins cherchent une occupation accessoire pour meubler leurs jours de congé et s'évader en campagne pour y trouver la joie de vivre. Nous reviendrons sur ce point lors de la présentation du programme d'activité 1973.

Administration

Le Comité central a tenu six séances au cours de cet exercice, la commission du journal une. Les principaux sujets abordés par le comité furent la vente du miel, les actions de propagande, la sélection, l'élevage, les assurances, le concours des ruchers, le journal, les emballages et la présentation de notre miel.

Finances

Comme vous avez pu le remarquer par la présentation des comptes figurant dans le numéro de mars de notre journal, notre dernier exercice est déficitaire.

Votre président et le comité sont-ils responsables de cette situation ? Nous ne le pensons pas. Le comité, avec sagesse, n'a pas voulu réduire les activités de notre association, ni restreindre celles-ci, mais au contraire leur assurer l'efficacité voulue.

En 1971 et 1972 nous vous avions proposé une augmentation de la cotisation, qui a été refusée. Par contre, vous avez voté une augmentation des indemnités journalières aux membres de nos diverses commissions (jury, commission technique, de gestion, moniteurs et comité). Les frais du journal, de port et de déplacement accusent eux aussi une courbe inflationniste.

Le temps des miracles est passé, et en accord avec notre trésorier, la fiduciaire et la commission de gestion, le comité vous proposera une augmentation de la cotisation.

Quel est l'apiculteur qui osera refuser à son association les moyens financiers pour assurer la vitalité et l'avenir de notre apiculture ? Le peuple suisse recevra en 1973, en supplément de revenus et prestations sociales nouvelles environ 9 milliards. Chacun recevra sa part de cette manne. Soyez compréhensifs et généreux.

Concours des ruchers

La circonscription N° 12, formée des sections de Sierre, Sion, Hérens et Conthey a connu un vif succès ; 25 participants ont présenté des ruchers impeccablement tenus. Nous réitérons à nos amis du Valais nos félicitations et invitons les sections de la SAR à visiter lors de leur course annuelle ces ruchers d'élite. Ce sera l'occasion de connaître la flore apicole si riche et ces belles vallées alpestres.

Propagande et films

Une des préoccupations constantes de votre comité : l'écoulement du stock de miel de la centrale de Gland. Ce miel contrôlé par notre collègue Schmid, et stocké ensuite dans un dépôt où les différences de température sont minimes (dépôt donc reconnu vala-

ble) présentait une cristallisation anormale après avoir passé dans les machines de conditionnement. Ces stalagmites dans chaque bocal de miel de fleurs n'encourageaient pas le consommateur, sans pourtant que la valeur du produit soit diminuée.

Des essais furent entrepris, nous y avons conduit M. Schmit de passage en Suisse, un collaborateur de M. Thomson responsable sur le plan technique de la grande centrale des miels du Canada à Toronto. Nous espérons que les conseils donnés verbalement ainsi que la méthode pratiquée à Toronto qui nous a été transmise, permettra de dominer cette crise de jeunesse, ces machines étant des prototypes. Au vu de la situation, nous avons réduit nos actions de propagande.

C'est au cours de cet exercice que le Comité central a décidé de faire l'acquisition d'une copie de l'excellent film « L'Origine du miel de forêt » de M. Hattenschwiler.

Ce film très bien commenté est d'une beauté incomparable, vous pouvez l'obtenir pour 25 francs par projection.

Centres d'élevages

Voici dix ans, avec de l'optimisme plein les poches, que nous vous proposons cette action de sélection et d'élevage. Nous pensions qu'à l'instar d'autres branches de l'agriculture, où la sélection et des méthodes modernes tant en élevage que dans la culture ont permis à nos paysans d'augmenter la productivité et de subsister, qu'il en serait de même dans l'apiculture.

Faire le bonheur des apiculteurs contre leur gré, n'est pas facile. Nous nous sommes heurtés à de l'indifférence et à l'individualisme très prononcé en Suisse romande.

Notre action d'élevage va de l'avant, une phalange d'apiculteurs progressistes nous ont fait confiance. Nos 35 moniteurs A, répartis sur toute la Suisse romande ont monté 1153 ruchettes à Bonnacièse. L'exploitation de cette station de fécondation située à 1700 mètres d'altitude est de courte durée en raison du froid, et certaines précautions sont indispensables pour assurer le succès.

Plusieurs moniteurs ont collaboré activement au développement des stations B. Celle de l'Hongrin qui est à la disposition de tous les apiculteurs membres de la SAR, a dépassé par le nombre de ruchettes montées notre station A. Nous avons constaté de grandes différences quant au résultat final, et souvent la préparation des ruchettes en est la cause. Un cours de recyclage est prévu pour 1973. Quelques moniteurs dont l'activité s'est ralentie, faute de temps ou par manque d'enthousiasme, passeront en ligue B, et seront remplacés par des forces plus actives. Nous donnerons la préférence à de jeunes apiculteurs qui recevront une formation ad hoc.

Rapports des sections

Quarante-deux sections nous ont adressé leur rapport d'activité. Les vœux exprimés seront commentés en fin de séance.

L'écoulement de notre miel

En page 271, de notre journal, notre distingué rédacteur disait ceci dans son éditorial : **Il serait trop long de développer ici de quelle manière les miels de Gland fondirent comme neige au soleil.** Ce paragraphe m'a valu une observation de mon très estimé collègue M. Flavio Bernardi, président de la Fédération tessinoise d'apiculture. Je cite ses paroles : « Il serait utile de dire aux apiculteurs romands, ce qui a été entrepris ces dernières années sur le plan suisse pour l'écoulement du miel. Cet article aurait une grande valeur civique. »

Il est donc de mon devoir de vous renseigner sur ce point. C'est en avril 1969, que le comité réuni à Lucerne admettait que la propagande devait être financée par l'ensemble des apiculteurs, soit par la Fédération suisse, pour un miel suisse. Cette sage décision sanctionnée par un vote, nous a permis dès ce jour de présenter un front uni pour nos revendications sur le plan fédéral.

En plein accord avec la division de l'agriculture, les représentants du commerce de gros et des principales chaînes de distribution de produits alimentaires furent convoqués à Berne, ainsi qu'une délégation de la Fédération suisse. Nous avions nourri l'espoir d'arriver à une prise en charge librement consentie, celle-ci ne pouvant être imposée par le Conseil fédéral qu'après ratification des deux Chambres.

M. J.-C. Piot, directeur de la division de l'agriculture, conscient de la nécessité d'une apiculture prospère pour assurer la pollinisation des plantes entomophiles, accepta de convoquer chaque année de nouvelles séances pour arriver au but.

En avril 1972, il fut décidé de se rencontrer à fin août, pour faire le point et signaler au commerce nos excédents de récolte.

Le soussigné se permit d'inviter à Gland tous les membres de cette commission qui furent au départ de Lausanne les invités de la SAR pour cette journée.

Après la visite des locaux de conditionnement ainsi que du local d'entreposage, sous la conduite de M. Louis Matthey, gérant, un excellent repas fut servi au Buffet de la Gare et M. Gfeller, collaborateur de la division de l'agriculture, ouvrit une séance de discussion, sur la production, les stocks de chaque fédération et les perspectives de vente. Un concours de dégustation à l'aveuglette, très réussi, et prévu depuis avril, mit un point final à cette séance qui s'est déroulée dans une ambiance très sympathique.

Avant le départ pour Lausanne, le gérant de la CRM fut entouré comme une reine lors de l'essaimage, et en quelques minutes les 210 tonnes de miel étaient liquidées.

Ces excellentes relations seront poursuivies, ce n'est pas un contrat de prise en charge, mais un arrangement plein de promesses. Nos remerciements vont à M. J.-C. Piot et ses principaux collaborateurs, ainsi qu'à nos collègues du comité de FSSA, pour leur appui total dans cette action de vente.

Fête de la Romande

Le 26 août, par une journée radieuse, nos collègues fribourgeois nous accueillaient avec le sourire sur la place de la Gare de Bulle. Une centaine de participants répartis dans deux confortables cars prirent le départ en direction de Gruyère. Là, à l'Ecole de fromagerie, nous avons assisté à la préparation de deux belles meules de fromage. Visite instructive tant par les démonstrations pratiques que par la vue de superbes clichés commentés.

Puis ce fut la montée au château historique, répartis en petits groupes, chacun a apprécié cette visite sous la conduite de guides compétents.

Dans l'enceinte de ce château fortifié un vin généreux, le coup de l'étrier, accompagné de chansons folkloriques par un groupe familial et un accordéonniste qui s'entraînait autour de leur chalet ont conservé cette simplicité qui cadrait magnifiquement avec cette belle nature.

Tout en appréciant ces chants du terroir, de l'abbé Bovet, de charmantes apicultrices veillaient à ce que nos verres restent toujours pleins. Le vin était bon, mais il fallait tout de même songer à regagner les cars.

Un repas succulent nous attendait à l'Hôtel de Ville de Broc. Avec maîtrise, le président de la Fédération fribourgeoise, dirigea la partie oratoire.

Vers 15 h. 30, le départ est donné pour la vallée de la Jigne et c'est sur la terrasse du Vieux Chalet, à Crésuz, que nous avons tous pu fraterniser avec des apiculteurs venus de toute la Romandie. Journée inoubliable. Merci, amis fribourgeois, pour votre si cordiale hospitalité.

Au terme de ce rapport, je tiens à exprimer à tous mes collègues du comité, aux membres des diverses commissions, des comités des fédérations, des sections régionales, à nos moniteurs, aux inspecteurs des ruchers et à vous tous, apiculteurs, un chaleureux merci, pour votre dévouement à la cause de l'apiculture romande.

Robert Bovey.